

Editorial

Autor(en): **Keller, Anton / Vonesch, Gian-Willi**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **NIKE-Bulletin**

Band (Jahr): **4 (1989)**

Heft 3: **Gazette**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Notre patrimoine culturel doit faire face à de multiples dangers. Les rubriques locales et régionales de la presse quotidienne nous donnent un aperçu de ce qui se passe dans ce domaine. Il ne s'écoule pas un jour sans que soit publié un article sur une oeuvre d'art ou un monument en péril ou déjà détruit quelque part en Suisse. La destruction partielle ou la démolition totale d'une oeuvre de notre patrimoine culturel est souvent précédée de discussions, de campagnes et de polémiques pénibles et douloureuses.

Parmi les événements regrettables des derniers temps, nous aimerions citer le cas de la Villa Böhler à St-Moritz qui a soulevé bien des débats chargés d'émotion. Nous tenons ici à vous faire connaître notre point de vue à ce sujet. Sous le titre 'La Villa Böhler à St-Moritz – un chef d'oeuvre en péril', le Centre NIKE a fait connaître son avis au mois de juillet à l'opinion publique par le communiqué de presse suivant:

'C'est avec consternation et émotion que le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE) à Berne a pris connaissance de la destruction partielle de la Villa Böhler à St-Moritz survenue illégalement. Le Centre NIKE tient à préciser que:

– La Villa Böhler bâtie en 1916 est une construction exemplaire capitale non seulement pour la Suisse mais pour toute la région des Alpes.

– Cette oeuvre de l'architecte Heinrich Tessenow intégrée de manière si harmonieuse et raffinée au paysage de la Haute-Engadine est de par sa structure, sa forme, l'excellent choix des matériaux de construction et la sélection des couleurs, un monument unique.

– Le Centre NIKE espère que les autorités et les organisations communales, cantonales et fédérales toutes concernées par la destruction partielle et illégale de la Villa Böhler uniront leurs efforts afin de trouver une solution adaptée à la nature exceptionnelle de ce monument.

Avec nos salutations les meilleures,

Anton Keller, Conseiller national, Président de l'Association de soutien au NIKE

Gian-Willi Vonesch, Historien d'art, Directeur du Centre NIKE